

un.e RESPONSABLE des FORMATIONS de NIVEAU 7 (H./ F.)

**OFFRE
d'EMPLOI**

Contrat de travail à durée indéterminée - à temps plein
à pourvoir en Juin 2023

Affectation : IRTS Site Métropole Lilloise

Localisation indicative : à Loos (59)

– poste accessible aux personnes en situation de handicap –

<http://www.irtshdf.fr/>

➤ **Mission et activités essentielles :**

Sous la responsabilité du directeur des études, le responsable de la formation élabore le projet pédagogique, organise la formation théorique et pratique dans le respect des règles propres à la préparation des diplômes en travail social.

Il assure l'animation et l'encadrement de l'équipe pédagogique et est responsable de la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il initie et développe des actions de partenariat avec les organismes propres à accueillir les étudiants/apprenants dans leurs parcours de formation.

En cas de convention de coopération mentionnée au I de l'article R. 451-2, les conditions doivent être remplies par le responsable de la formation de l'établissement porteur du projet pédagogique. Lorsque la formation est organisée dans le cadre d'une convention de coopération entre l'IRTS Hauts de France et une université ou un établissement public d'enseignement, les conditions doivent être remplies par le responsable de la formation de l'un ou de l'autre des deux établissements.

Chargé.e de piloter les dispositifs de formation conduisant à un diplôme ou titre de niveau 7*, le responsable de formation est en mesure :

- d'assurer la conception, la mise en œuvre, l'évaluation, l'amélioration continue et le suivi des dispositifs visés, dès lors qu'ils sont proposés par l'IRTS Hauts de France ;
- de piloter ces dispositifs sur différents plans : ingénierie de formation et ingénierie pédagogique ; animation ; recrutement d'intervenants et coordination d'équipe ; gestion administrative et financière ; actions de communication ; veille économique, pédagogique et réglementaire ; développement de réseaux et partenariats.

Les missions sont détaillées plus avant en annexe.

➤ **Profil du salarié : Diplômes, expérience professionnelle et prérequis :**

Cet emploi est accessible avec un diplôme ou un titre homologué ou enregistré RNCP au moins égal au niveau 7* (exigé), complété par une expérience professionnelle d'au moins 3 années en rapport direct avec ce diplôme d'une part, et au moins 3 années en pédagogie (dans les dix ans précédant la candidature) d'autre part (cf. CASF R.451-3)

Le candidat doit maîtriser l'outil informatique et bureautique (pack MS Office + navigation Internet) ; il fait preuve d'un bon niveau rédactionnel, et de capacités relationnelles et organisationnelles éprouvées en équipe

Le candidat présente de bonnes connaissances des enjeux relatifs au Travail Social et traversant le champ de la Formation ; une expérience sur des fonctions de direction serait appréciée

Position statutaire : annexe 6 de la CCN 66 (IDCC 0413) – statut cadre – grille Cadre Classe 3 Niveau 1 (si diplômé de niv. 7*) soit minimum 3144€ bruts + reprise d'ancienneté selon article 38 CCN66 + régime indemnitaire selon profil

➤ **Modalités de candidature :** Les candidatures (CV+LM) sont à adresser à la DRH exclusivement par courriel à drh@irtshdf.fr **sous la référence « CPRFN7202305 » citée en objet du mail, dans les meilleurs délais** (et au plus tard le 08 mai 2023 si candidature interne). Une commission *ad hoc* se réserve le droit de s'entretenir avec les candidats.

B. COPPIN
Directeur Général

Détail des missions :

De manière plus précise, il s'agit de :

- construire, évaluer le dispositif de formation : analyser les besoins de formation, élaborer et présenter des propositions d'action, mettre en place le dispositif et les parcours, construire des méthodes et outils de formation ouverte en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- assurer la gestion du dispositif sur les plans pédagogique, financier et administratif : coordonner le dispositif, établir et suivre le budget, établir et suivre les dossiers administratifs ;
- contribuer à la veille stratégique et entretenir les relations partenariales et « commerciales » avec l'environnement : représenter et promouvoir son organisme en particulier auprès des pouvoirs publics et des entités employeurs, assurer un suivi des apprenants, des diplômés et des prospects ;
- concevoir les situations de formation en intégrant les spécificités des dispositifs individualisés et en favorisant les transversalités avec d'autres dispositifs de formation : concevoir les outils pédagogiques en prenant en compte les spécificités du contexte pédagogique ; concevoir des outils de régulation des apprentissages ; conduire l'accompagnement VAE, la 'Prépa' et instruire les parcours personnalisés ;
- faciliter et réguler les apprentissages dans un dispositif collectif de formation : prendre appui sur les acquis expérimentiels des personnes, sur leurs stratégies d'apprentissage, sur les productions qu'elles réalisent en formation pour favoriser les apprentissages, assurer les activités de médiation pédagogique (exploitation des productions d'un groupe, accompagnement...), gérer l'hétérogénéité d'un groupe en formation, et conduire à la certification.